

FICHE TECHNIQUE DES PROJETS EN COURS AU GARR

1. Nom du Projet

Pour une culture des droits humains et la coexistence pacifique à la frontière haïtiano-Dominicaine.

2. Localisation

Plusieurs communes frontalières d'Haïti et de la République Dominicaine. En Haïti, les communes visées sont : Anses-à-Pitres dans le Sud-Est, Fonds-Verrettes et Fonds-Parisien dans l'Ouest, Lascahobas, Belladère et Savanette dans le Bas Plateau, Thomassique et Cerca-la-Source dans le Haut Plateau Central. En République Dominicaine, le projet touchera des communautés de plusieurs provinces se trouvant au Nord et au Sud du pays: Dajabon et Montecristi (Nord), Elias Pina, Jimani et Pedernales (Sud).

3. Objectifs du projet

Augmenter dans les zones frontalières la capacité du Réseau Frontalier Jeannot Succès (RFJS), celle de certains groupes vulnérables et des acteurs locaux à réaliser la promotion, la défense des droits humains et la gestion pacifique des conflits.

4. Résultats visés

Quatre résultats sont attendus pour ce projet :

- Les groupes vulnérables de la frontière (ceux dont les droits sont le plus souvent violés) sont en mesure d'identifier les abus et de prendre des mesures pour réclamer leurs droits.
- Les autorités et la société civile des deux côtés de la frontière sensibilisées sur le respect des Droits humains contribuent à promouvoir le respect et l'harmonie entre les villes frontalières et une réduction des abus dans la zone.
- La société civile des deux pays encourage les autorités à prendre des mesures pour résoudre les problèmes qui entravent le respect des droits humains et l'harmonie entre les deux peuples.
- Le Réseau Frontalier Jeannot Succès(RFJS) est reconnu par le public et les autorités comme une organisation autonome fonctionnant comme leader dans la promotion et la défense des droits humains et la gestion pacifique des conflits à la frontière.

5. Groupes Cibles

- 5 000 travailleurs frontaliers,
- 15 000 membres de 300 organisations communautaires,
- 6 000 Haïtiens rapatriés,
- 1000 membres de la société civile,
- 1 100 autorités appartenant aux structures locales et nationales,
- 1 000 membres du RFJS

Au total 40 000 habitants de 40 localités frontalières.

6. Description succincte des principales activités

Pour chacun des groupes cibles, le projet prévoit un ensemble d'activités dont les principales sont les suivantes :

- Formation pour les groupes vulnérables de manière à ce qu'ils connaissent mieux leurs droits et devoirs et soient en mesure de les réclamer ;
- Accompagnement des groupes dans leurs efforts pour documenter les abus, les dénoncer auprès des autorités, monter des structures de représentations, faire le plaidoyer.
- Sensibilisation des autorités et de la société civile sur les violations des droits humains par la distribution de matériels de sensibilisation, la diffusion de programmes et de spots dans les radios, des ateliers de sensibilisation sur un ensemble de sujets.
- Réalisation d'activités de mobilisation, de communication et de plaidoyer auprès des autorités.
- Formation, accompagnement et équipement des coordinations zonales du RFJS de manière à ce que cette structure soit de plus en plus autonome dans son fonctionnement et dans sa capacité de promouvoir et de défendre les droits humains.

7. Durée du projet

36 mois

8. Budget

Environ 200,000 US par année

9. Sources de Financement

Union Européenne et Christian Aid